

Image not found or type unknown



Refus de titre de sejour par le prefet

Par **sam lee**, le **18/06/2014** à **00:13**

Bonjour, rnmerci de me donner un éclaircissement sur ma situation qui est la suivante, je me suis marié à une portugaise en Octobre 2013 en algerie, ma femme se trouve en france depuis 2008, je lui ai rejoint en fevrier 2014 avec mon visa court sejour 90 jours, on a effectué ensemble notre procedure de regroupement familial ici en france à la prefecture de Montaubon mais après un mois et demi d'attente on a reçu un refus de l'obtention du titre du sejour en raison de l'insuffisance de ressources car ma femme na pas travaillé depuis presque un an et qui vit qu'avec les allocations, un OQTF de 30jours m'as été mentionné sur la lettre de refus, avec une NB de faire un recours gracieux au prefet, moi et ma femme on s'inquiète pour l'eloignement, que puis-je faire S'il vous plait?